

Choix TD Langue L1 droit Paris 1

Par Lola75, le 03/09/2013 à 11:03

Bonjour,

Quelqu'un pourrait-il m'expliquer comment se déroule le choix du TD de langue en licence 1 à Paris 1, s'il vous plaît?

L'anglais est-il obligatoire? ou puis-je opter pour une langue telle que le chinois? Si oui, comment cela se passe? J'ai le choix pendant l'inscription pédagogique de cocher cette option?

Merci d'avance!

Par droitdbosser, le 05/09/2013 à 06:38

si je me trompe pas, les langues rares à Paris 1 se font en laboratoire tu peux donc choisir la langue que tu veux mais tu n'aura pas de professeur

c'est en tout cas ce que j'avais compris :S